

Duplicata

GREFFE  
DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BESANCON

30 Rue Charles Nodier  
25000 BESANCON

R E C E P I S S E D E D E P O T

MINITEL 24H/24 : 36.29.22.22

SERECO SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES ET DE REVISION COMPTABLE

RUE BERNARD PALISSY

25000 BESANCON

V/REF #  
N/REF # 62 B 22 / A-2358

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANCON CERTIFIE  
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 16/12/98, SOUS LE NUMERO A-2358.

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17/11/98

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE

SERECO SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES ET DE REVISION COMPTABLE  
SOCIETE ANONYME  
RUE BERNARD PALISSY  
25000 BESANCON

R.C.S BESANCON B 622 820 223 (62 B 22)

LE GREFFIER

# SERECO

Société Anonyme au capital de 5 385 000 F  
Siège Social : 1, Rue Bernard Palissy - 25000 BESANCON  
RCS BESANCON B 622 820 223

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 1998

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit,  
Le dix sept Novembre, à dix sept heures trente,  
Les administrateurs de la société SERECO se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Claude BARTHOD
- Monsieur Daniel DUBOIS
- Monsieur Michel ZERUBIA
- Monsieur Jean-Pierre LADOUCE

Sont absents excusés :

- Monsieur Paul MOLLIER
- Monsieur Henry TOURNIER

Les élections du comité d'entreprise ayant donné lieu à un procès-verbal de carence, aucun représentant n'assiste à la réunion.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Claude BARTHOD préside la séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

.../...

Monsieur Jean-Pierre LADOUCE présente alors sa démission de ses fonctions d'administrateur de la société SERECO, compte tenu de sa nomination en qualité d'administrateur de la société ACCIOS.

Le conseil accepte sa démission, et le remercie des travaux accomplis pendant son mandat.  
Il décide de ne pas le remplacer aux fonctions desquelles il vient de démissionner.

*Certifié conforme*  
*J. Barthod*